

**Ecole élémentaire « Les Chênes »**  
15B, rue de Lorraine 68 180 HORBOURG-WIHR  
[ce.0680490N@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0680490N@ac-strasbourg.fr)  
**Directrice** : Mme Pauline HAMRAOUI  
**Tél.** 03.89.23.04.00

# DOSSIER INSCRIPTION

## HORAIRES DE L'ECOLE

| <b>Matin</b>         |       | <b>Après-midi</b>    |       |
|----------------------|-------|----------------------|-------|
| Ouverture du portail | 08h05 | Ouverture du portail | 13h35 |
| Début des cours      | 08h15 | Début des cours      | 13h45 |
| Fin des cours        | 11h45 | Fin des cours        | 16h15 |

*Année scolaire 2026/2027*

Ecole élémentaire « Les Chênes »

03.89.23.04.00

[ce.0680490N@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0680490N@ac-strasbourg.fr)

Directrice : Mme Pauline HAMRAOUI

## DÉMARCHE

Téléphoner au **03.89.23.04.00** ou envoyer un mail à l'adresse [ce.0680490N@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0680490N@ac-strasbourg.fr) pour une prise de RDV (inscription et visite de l'école).

Apporter le dossier complet et les pièces justificatives le jour du RDV.

\*\*\*

### Pour avoir un dossier complet :

- fiche de renseignements complétée ;
- fiche « enseignement religieux » complétée ;
- fiche d'urgence complétée ;
- fiche « santé » dûment complétée
- fiche « informations complémentaires » complétée
- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance ;
- un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge (carnet de vaccination ou attestation du médecin).

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

### À l'attention des familles

#### Qu'est-ce que l'application Onde ?

Les informations que vous fournissez au moyen de cette fiche sont enregistrées dans Onde (Outil numérique pour la direction d'école) dont les finalités sont la gestion administrative et pédagogique des élèves du premier degré, la gestion et le pilotage de l'enseignement du premier degré, le contrôle de l'obligation d'instruction prévue à l'article L. 131-1 du code de l'éducation pour les enfants dont la scolarité correspond aux classes de l'enseignement primaire, ainsi que le pilotage académique et national (statistiques et indicateurs).

Onde constitue un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par le ministre chargé de l'éducation nationale pour le respect d'une obligation légale au sens du c) de l'article 6 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD), pour le contrôle de l'obligation d'instruction et pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du e) de l'article 6 du même règlement pour les autres finalités.

Ont accès, dans l'application, aux données à caractère personnel vous concernant, dans la limite de leurs attributions et de leur besoin d'en connaître : le directeur d'école ou le chef d'établissement, le directeur académique des services de l'éducation nationale du département du siège de l'école ou de l'établissement et les personnes de ses services dûment habilitées, les personnes habilitées au sein de la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), de la direction du numérique pour l'éducation (DNE) et au sein des directions des systèmes d'information (DSI) académiques, pour les besoins du fonctionnement du traitement, le maire de la commune de résidence de votre enfant et les agents municipaux chargés des affaires scolaires dûment habilités.

Sont destinataires de certaines données dans la limite du besoin d'en connaître : les enseignants, le principal du collège public d'affectation de votre enfant à l'entrée en classe de sixième, le président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) doté de la compétence du service des écoles ou relative aux activités périscolaires ainsi que les agents des services intercommunaux dûment habilités, les responsables des associations de parents d'élèves et les responsables des listes de candidats à l'élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école, les agents dûment habilités des services statistiques académiques, ainsi que ceux de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère, à des fins statistiques, le service de la protection maternelle et infantile du conseil départemental.

Les données relatives à votre enfant sont conservées jusqu'au terme de l'année civile suivant la sortie de la scolarité du premier degré, à l'exception des assurances scolaires, des activités périscolaires et des grilles horaires, qui sont conservées jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours. Celles relatives aux représentants légaux, aux personnes en charge de l'élève, et aux personnes à contacter en cas d'urgence ou autorisées à venir chercher l'élève, sont conservées pour une période ne pouvant excéder le terme de l'année civile suivant la cessation du rattachement de ces personnes à l'élève.

#### Comment exercer vos droits ?

Si votre enfant est scolarisé dans une école publique, vous pouvez accéder aux données vous concernant, ou concernant votre enfant, et exercer vos droits d'accès et de rectification que vous tenez des articles 15 et 16 du RGPD ainsi que le droit prévu à l'article 85 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, sur place, par voie postale ou par voie électronique auprès du directeur d'école, de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription ou du directeur académique des services de l'éducation nationale de l'établissement de votre enfant, agissant sur délégation du recteur d'académie.

Si votre enfant est scolarisé dans une école privée sous-contrat, ces droits s'exercent auprès du chef d'établissement.

Dans tous les cas, les droits de limitation et d'opposition prévus aux l'articles 18 et 21 du RGPD s'exercent auprès du directeur académique des services de l'éducation nationale du département de l'établissement de votre enfant agissant sur délégation du recteur d'académie. Ce droit d'opposition ne s'applique pas pour la collecte et le traitement de données nécessaires aux fins de contrôle de l'obligation d'instruction, conformément aux dispositions de l'article 56 de la loi du 6 janvier 1978. Pour trouver les coordonnées du directeur académique de votre département, vous pouvez consulter le site :

<https://www.education.gouv.fr/les-regions-academiques-academies-et-services-departementaux-de-l-education-nationale-6557>

Pour toute question concernant le traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez contacter le

délégué à la protection des données du ministère de l'éducation et de la jeunesse :

- par courriel, à [dpd@education.gouv.fr](mailto:dpd@education.gouv.fr),
- au moyen du formulaire de contact en ligne : <http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD>,
- ou par courrier postal, à :

*Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse  
À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)  
110, rue de Grenelle  
75357 Paris Cedex 07*

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) :

- au moyen du formulaire de contact en ligne : <https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil>,
- ou par courrier postal, à :

*Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés  
3 Place de Fontenoy  
TSA 80715  
75334 PARIS CEDEX 07*

À l'occasion de ces démarches, il peut vous être demandé de communiquer d'autres informations permettant de prouver votre identité, par exemple la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

### Codes des professions et des catégories socio-professionnelles (à renseigner ci-contre)

| Code *   | Libellé   |
|--|---|
| <b>AGRICULTEURS EXPLOITANTS</b>                          |   |
| 10   | Agriculteurs exploitants  |
| <b>ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE</b>       |   |
| 21   | Artisans  |
| 22   | Commerçants et assimilés  |
| 23   | Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus                             |
| <b>CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES</b> |   |
| 31   | Professions libérales   |
| 33   | Cadres de la fonction publique  |
| 34   | Professeurs, professions scientifiques                                |
| 35   | Professions de l'information, des arts et des spectacles              |
| 37   | Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise                     |
| 38   | Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise                          |
| <b>PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES</b>                        |   |
| 42   | Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés                     |
| 43   | Professions intermédiaires de la santé et du travail social           |
| 44   | Clergé, religieux   |
| 45   | Professions intermédiaires administratives de la fonction publique    |
| 46   | Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise |
| 47   | Techniciens   |
| 48   | Contremaîtres, agents de maîtrise                                     |
| <b>EMPLOYÉS</b>  |   |
| 52   | Employés civils et agents de service de la fonction publique          |
| 53   | Policiers et militaires   |
| 54   | Employés administratifs d'entreprises                                 |
| 55   | Employés de commerce  |
| 56   | Personnels des services directs aux particuliers                      |

| Code *  | Libellé   |
|---|---|
| <b>OUVRIERS</b>                                       |   |
| 62  | Ouvriers qualifiés de type industriel                               |
| 63  | Ouvriers qualifiés de type artisanal                                |
| 64  | Chauffeurs  |
| 65  | Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport |
| 67  | Ouvriers non qualifiés de type industriel                           |
| 68  | Ouvriers non qualifiés de type artisanal                            |
| 69  | Ouvriers agricoles  |
| <b>RETRAITÉS</b>                                      |   |
| 71  | Retraités agriculteurs exploitants                                  |
| 72  | Retraités artisans, commerçants, chefs entreprise                   |
| 74  | Anciens cadres  |
| 75  | Anciennes professions intermédiaires                                |
| 77  | Anciens employés  |
| 78  | Anciens ouvriers  |
| <b>AUTRES PERSONNES SANS ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE</b> |   |
| 81  | Chômeurs n'ayant jamais travaillé                                   |
| 83  | Militaires du contingent  |
| 84  | Elèves, étudiants   |
| 85  | Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)   |
| 86  | Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)  |

(\*) Code de la profession ou de la catégorie socio-professionnelle à reporter dans la fiche de renseignements

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : ..... Niveau : ..... Classe : .....

### ÉLÈVE

Nom de famille : ..... Sexe : F  M   
Nom d'usage : .....  
Prénom(s) : ..... / ..... / .....  
Né(e) le : ..... / ..... / ..... Lieu de naissance (commune et département) : .....

### REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Mère  Père  Tuteur

Nom de famille : ..... Prénom : .....  
Nom d'usage : .....  
Profession ou catégorie socio-professionnelle (code).....(pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir la liste page 2)  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Commune : .....  
L'élève habite à cette adresse : Oui  Non   
Tél. mobile : ..... Tél. domicile : ..... Tél. travail : .....  
Courriel : .....  
J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves : Oui  Non

Mère  Père  Tuteur

Nom de famille : ..... Prénom : .....  
Nom d'usage : .....  
Profession ou catégorie socio-professionnelle (code).....(pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir la liste page 2)  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Commune : .....  
L'élève habite à cette adresse : Oui  Non   
Tél. mobile : ..... Tél. domicile : ..... Tél. travail : .....  
Courriel : .....  
J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves : Oui  Non

Tiers délégataire (personne physique ou morale) Lien avec l'élève (\*): .....

Fournir une copie de la décision du juge aux affaires familiales.

Nom de famille : ..... Prénom : .....  
Nom d'usage : ..... Organisme : .....  
Profession ou catégorie socio-professionnelle (code).....(pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir la liste page 2)  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Commune : .....  
L'élève habite à cette adresse : Oui  Non   
Tél. mobile : ..... Tél. domicile : ..... Tél. travail : .....  
Courriel : .....  
J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves : Oui  Non

(\*) Ascendant/Fratrie/Autre membre de la famille/Educateur/Assistant familial/Garde d'enfant/Autre lien (à préciser) ou Aide Sociale à l'Enfance (pour responsable moral)

Nous acceptons que notre enfant soit photographié(e) ou filmé(e) pendant les activités scolaires : Oui  Non

Nom : ..... Prénom : ..... Niveau : ..... Classe : .....

**AUTRES RESPONSABLES** qui ont la charge effective de l'élève (personne physique ou morale)

Fournir une copie de la décision du juge aux affaires familiales, le cas échéant.

**Lien avec l'élève (\*) :** .....

**Nom de famille :** ..... **Prénom :** .....

**Nom d'usage :** ..... **Organisme :** .....

**Adresse :** .....

**Code postal :** ..... **Commune :** .....

**L'élève habite à cette adresse :** **Oui**  **Non**

**Tél. mobile :** ..... **Tél. domicile :** ..... **Tél. travail :** .....

**Courriel :** .....

**Lien avec l'élève (\*) :** .....

**Nom de famille :** ..... **Prénom :** .....

**Nom d'usage :** ..... **Organisme :** .....

**Adresse :** .....

**Code postal :** ..... **Commune :** .....

**L'élève habite à cette adresse :** **Oui**  **Non**

**Tél. mobile :** ..... **Tél. domicile :** ..... **Tél. travail :** .....

**Courriel :** .....

**PERSONNES À CONTACTER** (si différentes des personnes déjà indiquées)

**Lien avec l'élève (\*) :** .....

**À contacter en cas d'urgence**

**Autorisé(e) à venir chercher l'élève**

**Nom de famille :** ..... **Nom d'usage :** ..... **Prénom :** .....

**Tél. mobile :** ..... **Tél. domicile :** ..... **Tél. travail :** .....

**Lien avec l'élève (\*) :** .....

**À contacter en cas d'urgence**

**Autorisé(e) à venir chercher l'élève**

**Nom de famille :** ..... **Nom d'usage :** ..... **Prénom :** .....

**Tél. mobile :** ..... **Tél. domicile :** ..... **Tél. travail :** .....

**Lien avec l'élève (\*) :** .....

**À contacter en cas d'urgence**

**Autorisé(e) à venir chercher l'élève**

**Nom de famille :** ..... **Nom d'usage :** ..... **Prénom :** .....

**Tél. mobile :** ..... **Tél. domicile :** ..... **Tél. travail :** .....

**Lien avec l'élève (\*) :** .....

**À contacter en cas d'urgence**

**Autorisé(e) à venir chercher l'élève**

**Nom de famille :** ..... **Nom d'usage :** ..... **Prénom :** .....

**Tél. mobile :** ..... **Tél. domicile :** ..... **Tél. travail :** .....

**Lien avec l'élève (\*) :** .....

**À contacter en cas d'urgence**

**Autorisé(e) à venir chercher l'élève**

**Nom de famille :** ..... **Nom d'usage :** ..... **Prénom :** .....

**Tél. mobile :** ..... **Tél. domicile :** ..... **Tél. travail :** .....

(\*) Ascendant/Fratrie/Autre membre de la famille/Educateur/Assistant familial/Garde d'enfant/Autre lien (à préciser) ou Aide Sociale à l'Enfance (pour responsable moral)

**Date :** .....

**Signature des représentants légaux :** .....

**FICHE D'URGENCE A L'ATTENTION DES PARENTS\***

**Année scolaire 2026/2027**

NOM de l'élève : ..... Prénom de l'élève : .....

Classe (préciser bil ou mono) : ..... Date de naissance : .....

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

.....  
.....  
.....

N°de sécurité sociale :

.....

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. *Veillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :*

N°1 à appeler en cas d'urgence\*\* : .....

N°2 à appeler en cas d'urgence\*\* : .....

N°3 à appeler en cas d'urgence\*\* : .....

*En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par l'école. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.*

Si votre enfant souffre d'une maladie chronique nécessitant des soins ou une attention particulière à l'école, (asthme, allergie ou intolérance alimentaire, épilepsie, mucoviscidose, ...), vous pouvez demander la rédaction d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) par le médecin scolaire.

DEMANDE DE PAI : Oui  Non

Allergies : .....

Autres problèmes de santé : (asthme, etc...) :

.....

Port de lunettes : en permanence ☑ en classe seulement ☑

Médecin traitant : ..... ☑ : .....

Vaccinations (dernières dates) : DTP : .....

Date : .....

Signature :

\*\*Préciser de qui il s'agit.

ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

*Dans le cadre des dispositions du statut scolaire spécifique à l'Alsace Moselle, le Code de l'éducation prévoit que la durée hebdomadaire de scolarité des élèves dans les écoles du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle comprend obligatoirement une heure d'enseignement religieux.*

NOM de l'élève : .....

Prénom de l'élève : .....

Classe\* : .....

*\*préciser bilingue ou monolingue*

Choix de l'enseignement suivi durant l'heure prévue pour l'enseignement religieux sur toute la scolarité à l'école élémentaire (cocher) :

- Enseignement religieux catholique
- Enseignement religieux protestant
- Enseignement de morale (la fiche « dispense enseignement religieux » doit alors être complétée).

Déclaration écrite faite le .....

Signature :

DEMANDE DE DISPENSE D'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Je, soussigné(e)..... père – mère- tuteur  
de l'enfant .....

demande que mon fils – ma fille (cocher) :

- suive un cours d'enseignement religieux de l'école ;
- soit dispensé(e) du cours d'enseignement religieux.

Date :.....

Signature :

